
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le vendredi 20 décembre 2019 à 8 h 30
Salle multifonctionnelle, 500, Montée de l'Église, L'Île-Bizard**

PRÉSENCES :

Monsieur Normand MARINACCI, Maire d'arrondissement
Monsieur Christian LAROCQUE, Conseiller d'arrondissement
Madame Suzanne MARCEAU, Conseillère d'arrondissement
Monsieur Yves SARAULT, Conseiller d'arrondissement
Monsieur Robert SAMOSZEWSKI, Conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Moustapha DIOP, chargé de communications
Monsieur Daniel LE PAPE, Directeur d'arrondissement
Monsieur Pierre Yves MORIN, Directeur des travaux publics
Madame Edwige NOZA, Secrétaire d'arrondissement substitut
Madame Louise RICHARD, Directrice de la culture, sports, loisirs et développement social

Cette séance est tenue conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. chapitre C-19)

10 - Ouverture de la séance

Le maire d'arrondissement déclare la séance ouverte à 8 h 30.

CA19 28 359

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par Yves SARAULT

appuyé par Robert SAMOSZEWSKI

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève avec le retrait du point 20.02.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.02

10 - Période de questions du public

Aucune intervention.

10 - Période de questions et de commentaires des membres du conseil

Aucune intervention.

CA19 28 360

Affecter un montant de 300,00 \$ en provenance des surplus de golf de l'arrondissement pour l'octroi d'une aide financière (subvention) aux Cadets de l'air - Escadron 830 Pierrefonds, afin de soutenir leurs activités culturelles et l'achat d'instruments de musique ainsi que de l'équipement sportif.

Il est proposé par Normand MARINACCI

appuyé par Robert SAMOSZEWSKI

Et résolu :

1. D'octroyer la contribution financière suivante :
- un montant de 300,00 \$ aux Cadets de l'air - Escadron 830 Pierrefonds;
2. D'affecter un montant de 300,00 \$ en provenance des surplus de golf de l'arrondissement pour l'octroi de cette contribution financière;
3. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.01 1197808012

CA19 28 361

Avis de motion - Règlement modifiant le règlement sur les commissions du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève (CA28 0040-1)

Avis de motion est donné par le conseiller monsieur Christian Larocque de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement du projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le règlement sur les commissions du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève » (CA28 0040-1), lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

40.01 1192714065

CA19 28 362

Adopter le règlement sur les tarifs (exercice financier 2020) - numéro CA28 0063

La secrétaire d'arrondissement substitut fait état des changements entre le projet déposé et le règlement soumis pour adoption.

Il est proposé par Suzanne MARCEAU

appuyé par Robert SAMOSZEWSKI

Et résolu :

Vu l'avis de motion donné du Règlement sur les tarifs (exercice financier 2020), à la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 16 décembre 2019 par sa résolution CA19 28 357;

Vu le dépôt du projet de règlement intitulé « Règlement sur les tarifs (exercice financier 2020) » à la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 16 décembre 2019 par sa résolution CA19 28 357;

Attendu que l'objet et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

D'adopter le règlement CA28 0063 intitulé : Règlement sur les tarifs (exercice financier 2020).

Le conseiller, monsieur Yves Sarault, demande l'élaboration d'un encadrement sur les locations privées de la salle Madeleine Lahaye.

Cette proposition est agréée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.02 1192714054

Période de questions du public

Aucune intervention.

70.01

CA19 28 363

Levée de la séance

Il est proposé par Robert SAMOSZEWSKI

appuyé par Yves SARAULT

Et résolu :

De lever la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du vendredi 20 décembre 2019, à 8 h 42.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.02

Monsieur le maire d'arrondissement déclare donner son assentiment à toutes les résolutions contenues au présent procès-verbal en y apposant sa signature.

Normand MARINACCI
Maire d'arrondissement

Edwige NOZA
Secrétaire d'arrondissement substitut

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 14 janvier 2020.